

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 641**12 juin 2003****SOMMAIRE**

Alfred Berg Norden, Sicav, Luxembourg	30764	Home Car Services S.A.	30755
Alpenrose Holding S.A., Luxembourg	30730	Indra S.A., Luxembourg	30723
Aprovia Group Holding, S.à r.l., Munsbach	30755	Indy Holding S.A., Luxembourg	30744
Aprovia Group Holding, S.à r.l., Munsbach	30758	InSite Luxembourg, S.à r.l., Contern	30759
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Munsbach	30726	InSite Luxembourg, S.à r.l., Contern	30760
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Munsbach	30761	Intelligent E-Trading Center S.A., Steinsel	30727
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Munsbach	30763	Intelligent E-Trading Center S.A., Steinsel	30727
ARTIC Transport S.A., Luxembourg	30752	International Business Holding S.A.H., Luxembourg	30741
Ardi Immo Sicav, Luxembourg	30729	Interpharos S.A., Principal Headquarters for Activities of Research on Securities S.A., Luxembourg	30755
Belaysia, S.à r.l., Luxembourg	30753	Jourdan Investment S.A., Luxembourg	30765
Belux Conseil S.A., Luxembourg	30727	K.A.I.C., Kuwaiti Algerian Investment Company S.A.H., Luxembourg	30754
CDT Advisor S.A., Luxembourg	30722	K.A.I.C., Kuwaiti Algerian Investment Company S.A.H., Luxembourg	30754
Cohab, S.à r.l., Garnich	30724	Keilir Holding S.A., Luxembourg	30729
Cohab, S.à r.l., Garnich	30724	Kinnevik Media International S.A.	30743
Cohab, S.à r.l., Garnich	30724	Kredietrust Luxembourg S.A., Luxembourg	30768
Cohab, S.à r.l., Garnich	30724	Laria S.A., Luxembourg	30760
Cohab, S.à r.l., Garnich	30725	Laria S.A., Luxembourg	30760
Cohab, S.à r.l., Garnich	30725	Librefort S.A., Luxembourg	30746
Cohab, S.à r.l., Garnich	30725	MATS, S.à r.l., Luxembourg	30760
Cohab, S.à r.l., Garnich	30725	Maggi Controls Group S.A., Luxembourg	30743
Cohab, S.à r.l., Garnich	30725	Maggi Controls Group S.A., Luxembourg	30744
Colombo Holdings S.A., Luxembourg	30741	Maxfrites S.A., Diekirch	30723
Colombo Holdings S.A., Luxembourg	30741	Media Partners Properties Luxembourg S.A., Luxembourg	30722
Compagnie de Sécurité S.A.H., Luxembourg	30749	Media Partners Properties Luxembourg S.A., Luxembourg	30722
Conrad Hinrich Donner Vermögensverwaltung Luxembourg S.A., Luxembourg	30742	Medisan S.A., Luxembourg	30752
D.C. Cars, S.à r.l., Differdange	30765	Millenium Capital S.A., Luxembourg	30765
Dalsmyrni Holdings S.A.H., Luxembourg	30728	Montene Holding S.A.	30736
Décor Joëlle S.A., Clervaux	30730	New Century Trading Import & Export S.A.	30754
Décor Joëlle S.A., Clervaux	30731	Omega Fund, Sicav, Luxembourg	30748
EDEKA International S.A., Luxembourg	30741	Omega Fund, Sicav, Luxembourg	30748
Espace et Communication S.A., Grevenmacher	30746	Orient Investment S.A., Luxembourg	30726
Eufinvest, Sicav, Luxembourg	30732	Pagaso S.A.H., Luxembourg	30731
Euro-Agri S.A.	30753	Pão de Açúcar International S.A.H., Luxembourg	
Exigence S.A., Luxembourg	30764		
Finalsa Holding S.A.	30753		
Fuscine Holding S.A., Luxembourg	30727		
GAL Finance S.A., Luxembourg	30752		
GSSG Holding S.A., Luxembourg	30729		
GTH Holding S.A., Luxembourg	30729		

bourg	30745	St. Barth Financière S.A., Luxembourg	30728
Pierres Naturelles S.A., Luxembourg	30745	Stonefield S.A., Luxembourg	30767
Santa Maura S.A., Luxembourg	30743	Sudgaz S.A., Esch-sur-Alzette	30766
Santori S.A., Esch-sur-Alzette	30751	Sudgaz S.A., Esch-sur-Alzette	30767
Santori S.A., Esch-sur-Alzette	30751	Swiss Re Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	30728
Sarlo S.A.	30742	T.L.S., S.à r.l., Taxis Limousines Services, S.à r.l., Luxembourg	30766
SITI S.A., Société Immobilière de Transaction et d'Investissement S.A., Luxembourg	30742	Taverne Belair, S.à r.l., Luxembourg	30746
SMF, Sport Marketing & Finance S.A., Luxembourg	30753	UBS Fund Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	30761
SMF, Sport Marketing & Finance S.A., Luxembourg	30753	Uni Com. Investment Group S.A., Luxembourg ..	30742
Société d'Investissements en Méditerranée S.A., Luxembourg	30728	Uni Com. Investment Group S.A., Luxembourg ..	30742
Sofilec S.A.H., Luxembourg	30764	Warburg Dillon Read Fund Management Company S.A., Luxembourg	30761
Square Investments, S.à r.l., Luxembourg	30736	WINLUX S.A., Winters Luxembourg S.A., Capellen	30752
St Regis International S.A., Luxembourg	30747		

MEDIA PARTNERS PROPERTIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.232.

Le bilan au 31 août 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEDIA PARTNERS PROPERTIES LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

(027974.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MEDIA PARTNERS PROPERTIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.232.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2003

Les comptes clôturés au 31 août 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 août 2002.

Les mandats d'administrateurs de Jean Lambert, Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Domenico Piovesana et le mandat de KPMG, Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

MEDIA PARTNERS PROPERTIES LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027976.3/1022/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

CDT ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.712.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour CDT ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(027998.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

INDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.513.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement le 3 février 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur Cesare Talin, entrepreneur, demeurant à Kilifi, Kenya, Président
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027196.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

MAXFRITES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Diekirch B 2.349.

Constituée par-devant Maître Camille Mines notaire à Clervaux le 16 décembre 1991,

- inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch sous B 2.349,
- publiée au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 242 le 5 juin 1992 page 11570,
- modifiée par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 20 août 1992,
- modifiée par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 14 décembre 2000,
- modifiée par l'Assemblée Générale du 06 avril 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1118 du 23 juillet 2002, page 53637.

*Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société
tenue au siège social de la société le 9 avril 2002*

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Marc Defays, demeurant à B-4780 Recht, Weiherstrasse qui désigne comme secrétaire Sandra Veithen, demeurant à B-4750 Butgenbach, Zur Hütte 2.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Mikel Defays, demeurant à B-4780 Recht, 31, Weiherstrasse.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose:

I. Que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

1. Acceptation de la démission d'un administrateur;
2. Nomination d'un nouvel administrateur;
3. examen et approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
4. décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée.

III. Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire de la prédite société accepte, à compter de ce jour, la démission:

I.- de la fonction d'administrateur:

- a) Madame Monique Etienne, demeurant à B-4780 Recht, 31, Weiherstrasse.

Et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de nommer nouvel administrateur de la prédite société à compter de ce jour:

- Monsieur Mikel Defays, né le 04 février 1980, demeurant à B-4780 Recht, Weiherstrasse 31.

Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille sept.

Troisième résolution

L'assemblée générale ordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2001 ainsi que le bilan et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2001.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2001.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 15.30 heures.

M. Defays / S. Veithen / M. Defays

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Diekirch, le 28 mars 2003, réf. DSO-AC00289. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901227.3/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 mai 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027497.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027498.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027499.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.

R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027500.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.
R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027502.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.
R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027504.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.
R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027505.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.
R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027506.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COHAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 4, Am Brill.
R. C. Luxembourg B 35.796.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 4 juin 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(027507.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ORIENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.243.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de Chung-Fu Chen, Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme
ORIENT INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026409.3/1022/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

APROVIA MANAGEMENT GFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.017.

Il résulte de différents transferts de parts sociales sous seing privés en date du 25 avril 2003 que les quatre cent quatre-vingt-quinze (495) parts sociales de catégorie A et les cinq (5) parts sociales de catégorie B de la Société sont détenues comme suit:

1. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213374, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (N°.1) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

2. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213374, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (N°.4) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

3. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213377, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND US (N°.2) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

4. CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., ayant son siège social 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.545: deux (2) parts sociales de catégorie B de la Société;

5. Dominique Claudius-Petit, né le 17 février 1942 à Lyon (France), demeurant 11, avenue de la Fontaine, F-92410 Ville d'Avray (France): quatre cent quatre-vingt-quinze (495) parts sociales de catégorie A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour le Conseil de Gérance d'APROVIA MANAGEMENT GFA, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025988.3/250/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

BELUX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.394.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 28 novembre 2002 à 15.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale acte les décisions de Messieurs Joseph Winandy et Patrice Crochet de ne pas demander le renouvellement de leur mandat d'administrateur, les remercie pour leur précieuse collaboration et nomme en remplacement:

- Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant à Eischen, 14, rue de l'Ecole,
- COSAFIN S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
- Par ailleurs, l'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Quintus, ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de FIDUCIAIRE GLACIS.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2003.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027211.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

FUSCINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.554.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

FUSCINE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(027627.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

INTELLIGENT E-TRADING CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.946.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour la Société de Gestion Fiduciaire

Signature

(027501.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

INTELLIGENT E-TRADING CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.946.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour la Société de Gestion Fiduciaire

Signature

(027496.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ST. BARTH FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.837.

—
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement le 5 décembre 2002*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027197.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN MEDITERRANEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.541.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN MEDITERRANEE S.A.

Signatures

Administrateurs

(027660.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

SWISS RE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 72.989.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 99 du 28 janvier 2000.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00270, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(027681.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

DALSMYNNI HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.228.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour DALSMYNNI HOLDINGS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027696.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ARDI IMMO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.676.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires («L'Assemblée»)
tenue au siège social de la société le mardi 1^{er} avril 2003 à 11.00 heures*

Cinquième Résolution

«L'Assemblée prend note de la démission de M. Joseph Winandy intervenue le 17 mars 2003.
L'Assemblée ratifie la nomination de M. Yvan Juchem en remplacement de M. Joseph Winandy.
L'Assemblée reconduit le mandat d'administrateur de MM. Christian Cretin, Alain Bailly et Yvan Juchem pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée en 2004.»

Sixième Résolution

«L'Assemblée reconduit le mandat de KPMG AUDIT, en sa qualité de Réviseur d'Entreprises de la Société pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée en 2004.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027199.3/1176/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

GSSG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.142.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour GSSG HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027704.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

GTH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.187.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour GTH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027705.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

KEILIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.198.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour KEILIR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027706.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ALPENROSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.029.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

ALPENROSE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026411.3/1022/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

DECOR JOELLE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare.
H. R. Diekirch B 6.208.

Im Jahre zweitausenddrei, den neunten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Urbain Tholl, mit dem Amtswohnsitz zu Mersch.

Sind die Aktionäre der anonymen Gesellschaft DECOR JOELLE S.A., mit Sitz zu Marnach, R.C. Diekirch Nummer B 6.208, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen getreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean Seckler, mit dem Amtswohnsitz zu Junglinster, am 12. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C Blatt 3.580 vom 2002.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Hardy Welsch, Kaufmann, wohnhaft zu Wilverdingen.

Der Vorsitzende wählt zur Schriftführerin Dame Joëlle Wagner, Handels- und Geschäftsfrau, wohnhaft zu Enscheringen.

Die Versammlung wählt zum Stimmenprüfer Herrn Paul Müller, Privatbeamter, wohnhaft zu Wiltz.

Der Vorsitzende erklärte und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden, dass:

1) Die erschienenen Aktionäre sowie die von ihnen innegehaltene Aktienzahl auf einer Präsenzliste aufgeführt sind, welche nach Paraphierung durch den Vorsitzenden, die Schriftführerin, den Stimmenprüfer und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben verbleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

2) Aus der Präsenzliste erhellt, dass die einhundertfünfundzwanzig (125) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen in gegenwärtiger ausserordentlichen Generalversammlung zugegen oder vertreten sind, womit die Versammlung rechtsgültig über sämtliche auf der Tagesordnung angeführten Punkte entscheiden kann.

3) Die Tagesordnung gegenwärtiger Versammlung begreift nachfolgende Punkte:

- a) Verlegung des Gesellschaftssitzes und Abänderung des zweiten Abschnitts des ersten Artikels.
- b) Abberufung eines Verwaltungsratsmitgliedes und Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.
- c) Abberufung des Kommissars und Ernennung eines neuen Kommissars.

Nachdem vorstehende Tagesordnung seitens der Generalversammlung gutgeheissen wurde, wurden nachfolgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Sitz der Gesellschaft nach L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare zu verlegen.

Demgemäss wird Artikel 1, Abschnitt 2 der Satzung der Gesellschaft abgeändert und folgenden Wortlaut erhalten:
«Der Sitz der Gesellschaft ist in Clervaux.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst Herrn Ralph Dahm von seiner Funktion als Verwaltungsratsmitglied abuberufen und erteilt ihm Entlast für die Ausübung seines Mandates.

Die Versammlung ernennt zum Verwaltungsratsmitglied die Gesellschaft mit beschränkter Haftung EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., mit Sitz zu L-9227 Diekirch, 50, Esplanade bis zur Generalversammlung des Jahres 2006.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst Herrn Gilbert Weydert von seiner Funktion als Kommissar abuberufen und erteilt ihm Entlast für die Ausübung ihres Mandates.

Die Versammlung ernennt Herrn Paul Muller, Privatbeamter, wohnhaft zu Wiltz, zum Kommissar bis zur Generalversammlung des Jahres 2006.

Da die Tagesordnung erschöpft ist wird die Versammlung aufgehoben.

Kosten und Gebühren

Alle Kosten und Gebühren dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft und werden abgeschätzt auf eintausendeinhundert (1.100,-) Euro.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Mersch, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Welsch, J. Wagner, P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 12 mai 2003, vol.424, fol. 46, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 3. Juni 2003.

U. Tholl.

(901291.3/232/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2003.

DECOR JOELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare.

R. C. Diekirch B 6.208.

Statuts coordonnés suivant acte du 15 mai 2003, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(901292.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2003.

PAGASO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 19.691.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Edmond Ries, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg,

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de LOZANO S.A., société de droit Panaméen, avec siège social à Panama, «le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme holding PAGASO S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 19.691, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg le 24 août 1982, publié au Mémorial C numéro 274 du 28 octobre 1982.

II.- Que le capital social de la société anonyme holding PAGASO S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents), représentés par 125 (cent vingt-cinq) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société PAGASO S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, vol. 139S, fol. 2, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

J. Elvinger.

(027983.3/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

EUFINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 32.165.

In the year two thousand and three, on the tenth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Is held the Ordinary General Meeting of the shareholders of EUFINVEST, a société d'investissement à capital variable, having its registered office at Luxembourg, trade register Luxembourg section B number 32.165, incorporated by deed dated on the 28th of November 1989, published in the Mémorial C, Recueil Special des Sociétés et Associations, number 17 of the 17th of January 1990.

The meeting is presided by Mr Claude Bettendorff, Attaché de Direction at BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Jeff Schmit, Attaché de Direction at BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, residing in Itzig.

The meeting elects as scrutineer Ms Ana Paula Sousa, Attachée de Direction at BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- The present Ordinary General Meeting has been convened by convening notices, containing the agenda and published:

- in the Mémorial C of the 21st of March 2003 and the 1st of April 2003;

- in the Luxembourg newspaper «Luxemburger Wort» of the 21st of March 2003 and the 1st of April 2003;

as it appears from the copies presented to the meeting.

III.- As appears from the attendance list, from the 299,436 (two hundred ninety-nine thousand four hundred thirty-six) shares, currently issued, 5,100 (five thousand hundred) shares are present or duly represented at the present Ordinary General Meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Review of the Report of the Board of Directors and the statutory Auditor for the accounting year closed on December 31st, 2002.

2) Approval of the annual statement of accounts and of the profit and loss account closed on December 31st, 2002; profit/loss allocation.

3) Discharge to the Board of Directors.

4) Statutory appointments.

5) Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting declares that it has taken note of the report of the Board of Directors and of the report of the Auditor for the exercise closed on December 31st, 2002, of which it has been given lecture.

Second resolution

The meeting approves the statements of accounts concerning the 2002 business year as presented as well as the profit allocation proposed by the Board of Directors:

- net asset value as at 31 December 2002: EUR 57,127,763.16

- net realized loss as at 31 December 2002: EUR - 4,726,513.09

Adopting the proposal of the Board of Directors, the meeting declares:

- to reinvest the part of the amount which might be distributed concerning the capitalization shares (class A shares) at the profit of the holders of class A shares;

- that, as the amount which might be distributed concerning the distribution shares (class B shares) is zero, no dividend will be paid.

Third resolution

The meeting gives entire discharge to the Directors concerning the execution of their mandate during the 2002 business year.

Fourth resolution

The meeting notes that during the General Shareholders' Meeting of April 11, 2002, the term of the Directors was fixed for one year i.e. it ends at this General Shareholders' Meeting.

The meeting decides to reconduct the term of the Directors for a new period of 1 year, i.e. until the General Shareholders' Meeting to be held in 2004.

The Meeting notes:

- the change of the permanent representative of CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE: Mr Thierry Mirande replaced Mr Philippe Mottura, with effect from October 11, 2002;
- the change of the permanent representative of EPTAFUND S.p.A.: Mr Alberto Ciucci replaces Mr Marco Bolgiani;
- the change of the permanent representative of SWISSCA HOLDING S.A.: Mr Gérard Fischer replaces Mr Stefan Bichsel.

Thus, the Board of Directors is composed as follows:

- FORTIS BANQUE S.A., represented by Mr Freddy Van Den Spiegel, chairman;
- Caisse des Dépôts et Consignations, represented by Mr Dominique Monneron;
- CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE, represented by Mr Thierry Mirande;
- DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE, represented by Mr Thomas Reiland;
- ECUREUIL PARTICIPATIONS S.A., represented by Mr Jean-Yves Rouchy;
- EPTAFUND S.p.A., represented by Mr Alberto Ciucci;
- SWISSCA HOLDING S.A., represented by Mr Gérard Fischer.

The meeting decides to renew the mandates of Mr Camille Thommes from BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG and Mr Norbert Nickels from BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG, as managers for current business until the General Shareholders' Meeting to be held in 2004.

The meeting decides to renew the mandate of ERNST & YOUNG S.A. as Auditor of the Sicav for the revision of the exercise closing on December 31st, 2003.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le dix avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable dénommée EUFINVEST, ayant son siège social à Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 32.165, constituée suivant acte reçu le 28 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 17 du 17 janvier 1990.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude Bettendorff, Attaché de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jeff Schmit, Attaché de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG, demeurant à Itzig.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Ana Paula Sousa, Attachée de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- La présente Assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 21 mars 2003 et du 1^{er} avril 2003;
 - dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort» du 21 mars 2003 et du 1^{er} avril 2003;
- comme il résulte des copies présentées à l'Assemblée.

III.- Il appert de cette liste de présence que sur les 299.436 (deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-six) actions, actuellement émises, 5.100 (cinq mille cent) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente Assemblée Générale Ordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2002.
- 2) Approbation du bilan et du compte des pertes et profits au 31 décembre 2002; affectation des résultats.

- 3) Décharge à donner aux Administrateurs.
- 4) Nominations statutaires.
- 5) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée Générale prend note du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 après en avoir reçu lecture.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2002 tels qu'ils sont présentés ainsi que l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration:

- actifs nets au 31 décembre 2002: EUR 57.127.763,16
- perte net réalisée au décembre 2002: EUR -4.726.513,09

Adoptant la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée déclare:

- de réinvestir la part du montant distribuable revenant aux actions de capitalisation (actions de classe A) au profit des actionnaires de la classe A;
- la part du montant distribuable revenant aux actions de distribution (action de classe B) étant zéro, aucun dividende ne sera payé.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale ratifie les actes posés par le Conseil d'Administration et donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats relatifs à l'exercice 2002.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate que l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2002 a fixé les mandats des administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance à cette Assemblée.

L'Assemblée décide de fixer les mandats des Administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance à l'Assemblée Générale en 2004.

L'Assemblée constate:

- le changement du représentant permanent de la CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE: Monsieur Thierry Mirande a remplacé Monsieur Philippe Mottura avec effet au 11 octobre 2002;
- le changement du représentant permanent de EPTAFUND S.p.A.: Monsieur Alberto Ciucci remplace Monsieur Marco Bolgiani;
- le changement du représentant permanent de SWISSCA HOLDING S.A.: Monsieur Gérard Fischer remplace Monsieur Stefan Bichsel.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante:

- FORTIS BANQUE S.A., représentée par M. Freddy Van Den Spiegel, président;
- Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par M. Dominique Monneron;
- CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE, représentée par M. Thierry Mirande;
- DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE, représentée par M. Thomas Reiland;
- ECUREUIL PARTICIPATIONS S.A., représentée par M. Jean-Yves Rouchy;
- EPTAFUND S.p.A., représentée par M. Alberto Ciucci;
- SWISSCA HOLDING S.A., représentée par M. Gérard Fischer.

L'Assemblée décide de renouveler les mandats de M. Camille Thommes de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG, et de M. Norbert Nickels de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG, comme «managers for current business» jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG S.A. en tant qu'auditeur pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

*Statement of Operations and other Changes in Net Assets
from 1st January 2002 to 31st December 2002 (in EUR)*

<i>INCOME</i>	
Dividends, net.....	2,121,551.95
Interest on bank accounts	44,500.55
Other income	502.48
Total income.....	2,166,554.98
 <i>EXPENSES</i>	
Advisory fees.....	9,501.80
Management fees	285,070.55

Custodian fees	68,139.59
Banking charges and other fees	49,070.18
Central administration costs	100,568.03
Audit and supervisory fees	8,960.00
Other administration costs	543,196.02
Subscription duty («taxe d'abonnement»)	42,007.09
Interest paid on bank accounts	6,391.69
Total expenses	<u>1,112,904.95</u>
Net Investment Income	1,053,650.03
NET REALISED GAIN/(LOSS)	
- on portfolio	- 5,775,817.06
- on foreign exchange	- 4,346.06
Realised result	<u>- 4,726,513.09</u>
NET VARIATION OF THE UNREALISED GAIN/(LOSS)	
-on portfolio	- 34,158,232.82
Result of Operations	<u>- 38,884,745.91</u>
Subscriptions	4,205,190.88
Redemptions	- 51,511,247.59
Total Change in Net Assets	<u>- 86,190,802.62</u>
Total Net Assets at the beginning of the Year	143,318,565.78
Total Net Assets at the end of the Year	<u>57,127,763.16</u>

Statement of Net Assets as at 31st December 2002 (in EUR)

ASSETS	
Securities' portfolio at market value	56,813,397.68
Cash at banks	339,698.70
Receivable on sales of securities	359,045.73
Receivable on issues of shares	65,497.60
Income receivable on portfolio	37,563.98
Interest receivable on bank accounts	3,819.32
Prepaid expenses	3,125.00
Total assets	<u>57,622,148.01</u>
LIABILITIES	
Bank liabilities	166,061.21
Payable on purchases of securities	145,706.19
Payable on redemption of shares	88,281.23
Expenses payable	94,336.22
Total liabilities	<u>494,384.85</u>
Net Assets at the end of the year	57,127,763.16
Capitalisation shares outstanding	198,316.00
Net asset value per capitalisation share	199.62
Distribution shares outstanding	104,680.00
Net asset value per distribution share	167.55

Signé: C. Bettendorff, J. Schmit, A. Sousa, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, vol. 17CS, fol. 39, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

J. Elvinger.

(023940.3/211/232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

MONTENE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 19.651.

En date du 12 mai 2003, la société BILLON ET ASSOCIES, RC Luxembourg B 65.509 ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a décidé de dénoncer le siège social de la société MONTENE HOLDING S.A., qui n'est donc plus situé au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06466. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(027348.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 93.432.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the fourteenth of May.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

The foundation STICHTING JPC FINANCE, recorded at the registry of Curaçao under number S-4509, with its registered office at Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, Curaçao, Netherlands Antilles,

here represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, professionally residing at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing mandatory, acting as said before, requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a private limited company («société à responsabilité limitée»), as follows:

Art. 1. There is hereby established a private limited company («société à responsabilité limitée») which will be governed by the laws in force, namely the Companies' Act of August 10, 1915 and by the present articles of association.

Art. 2. The company's name is SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 3. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Art. 4. The registered office of the company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by simple decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

Art. 5. The company is established for an unlimited duration.

Art. 6. The corporate capital is set at thirteen thousand Euros (13,000.- EUR), represented by one hundred thirty (130) sharequotas of one hundred Euros (100.- EUR) each, totally paid up, and subscribed by the sole shareowner the foundation STICHTING JPC FINANCE, recorded at the registry of Curaçao under number S-4509, with its registered office at Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, Curaçao, Netherlands Antilles.

All the shares have been totally paid up in cash so that the amount of thirteen thousand Euros (13,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.

Art. 7. The sharequotas are indivisible with respect to the company, which recognizes only one owner per sharequota. If a sharequota is owned by several persons, the company is entitled to suspend the related rights until one person has been designated as being with respect to the company the owner of the sharequota. The same applies in case of a conflict between the usufructuary and the bare owner or a debtor whose debt is encumbered by a pledge and his creditor. Nevertheless, the voting rights attached to the sharequotas encumbered by usufruct are exercised by the usufructuary only.

Art. 8. The transfer of sharequotas inter vivos to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital. The transfer of sharequotas mortis causa to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital belonging to the survivors.

This approval is not required when the sharequotas are transferred to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse. If the transfer is not approved in either case, the remaining shareholders have a preemption right proportional to their participation in the remaining corporate capital.

Each unexercised preemption right inures proportionally to the benefit of the other shareholders for a duration of three months after the refusal of approval. If the preemption right is not exercised, the initial transfer offer is automatically approved.

Art. 9. Apart from his capital contribution, each shareholder may with the previous approval of the other shareholders make cash advances to the company through the current account. The advances will be recorded on a specific current account between the shareholder who has made the cash advance and the company. They will bear interest at a rate fixed by the general shareholders' meeting with a two third majority. These interests are recorded as general expenses.

The cash advances granted by a shareholder in the form determined by this article shall not be considered as an additional contribution and the shareholder will be recognized as a creditor of the company with respect to the advance and interests accrued thereon.

Art. 10. The death, the declaration of minority, the bankruptcy or the insolvency of a shareholder will not put an end to the company. In case of the death of a shareholder, the company will survive between his legal heirs and the remaining shareholders.

Art. 11. The creditors, assigns and heirs of the shareholders may neither, for whatever reason, affix seals on the assets and the documents of the company nor interfere in any manner in the management of the company. They have to refer to the company's inventories.

Art. 12. The company is managed and administered by one or several managers, whether shareholders or third parties. The power of a manager is determined by the general shareholders' meeting when he is appointed. The mandate of manager is entrusted to him until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting deliberating with a majority of votes.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions and to represent the company in and out of court. The manager(s) may appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by the board of managers, if there is enough cash. Otherwise, the decision has to be taken by an extraordinary general meeting of the shareholders.

Art. 13. No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; as an agent, he is liable only for the performance of his mandate.

Art. 14. The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

Art. 15. The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 16. Each year, as of the thirty-first day of December, the management will draw up the annual accounts and will submit them to the shareholders.

Art. 17. Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

Art. 18. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five percent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

Art. 19. In the event of the dissolution of the company for whatever reason, the liquidation will be carried out by the management or any other person appointed by the shareholders.

When the company's liquidation is closed, the company's assets will be distributed to the shareholders proportionally to the sharequotas they are holding.

Losses, if any, are apportioned similarly, provided nevertheless that no shareholder shall be forced to make payments exceeding his contribution.

Art. 20. With respect to all matters not provided for by these articles of association, the shareholders refer to the legal provisions in force.

Art. 21. Any litigation which will occur during the liquidation of the company, either between the shareholders themselves or between the manager(s) and the company, will be settled, insofar as the company's business is concerned, by arbitration in compliance with the civil procedure.

Special Dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate 31st of December 2003.

Expenses

The amount of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder representing the entire corporate capital takes the following resolutions:

First resolution

- Mr Dennis Bosje, conseil, born in Amsterdam (The Netherlands), on November 20th, 1965, professionally residing at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, and

- Mr Gérard Matheis, conseil, born in Luxembourg, on December 4th, 1962, professionally residing at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, are appointed as managers for an unlimited duration.

The company is bound in all circumstances by the sole signature of any one manager.

Second resolution

The registered office of the company is established in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing mandatory, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing mandatory signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La fondation STICHTING JPC FINANCE, enregistrée au registre de Curaçao sous le numéro S-4509, avec siège à Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, Curaçao, Antilles Néerlandaises,

ici représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel mandataire, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui est membre du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille euros (13.000,- EUR), représenté par cent trente (130) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées et souscrites par l'associée unique la fondation STICHTING JPC FINANCE, enregistrée au Registre de Curaçao sous le numéro S-4509, avec siège à Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, Curaçao, Antilles Néerlandaises.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de treize mille euros (13.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

Art. 8. Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les cessions de parts à cause de mort à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 9. A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances en compte-courant de la société. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société. Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé dans la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne ce montant et les intérêts.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les associés survivants et les héritiers légaux.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Les pouvoirs d'un gérant seront déterminés par l'assemblée générale lors de sa nomination. Le mandat de gérant lui est confié jusqu'à révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Le ou les gérants peuvent nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,

- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par la gérance, s'il y a assez de liquidités. Sinon, la décision est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 13. Tout gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle, quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Art. 21. Tous les litiges, qui naîtront pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, seront réglés, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la société l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

- Monsieur Dennis Bosje, conseil, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 20 novembre 1965, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, et

- Monsieur Gérard Matheis, conseil, né à Luxembourg, le 4 décembre 1962, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

sont nommés gérants pour une durée indéterminée.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant.

Deuxième résolution

Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 mai 2003, vol. 522, fol. 38, case 8. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 mai 2003.

J. Seckler.

(024247.3/231/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

INTERNATIONAL BUSINESS HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 34.151.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 mai 2003.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Experts comptables et fiscaux
Réviseurs d'entreprise
Signature

(027435.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

EDEKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 11.066.

—
En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, EDEKA INTERNATIONAL S.A. - qui est société mère et en même temps une entreprise filiale - est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, EDEKA ZENTRALE AKTIENGESELLSCHAFT, Berlin und Hamburg relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Les comptes annuels consolidés «Jahresbericht 2001» de EDEKA ZENTRALE AKTIENGESELLSCHAFT, Berlin und Hamburg au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. AF-00876 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 23 mai 2003.

Pour EDEKA INTERNATIONAL S.A.
DELOITTE & TOUCHE S.A.
E. Schmit

(027465.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

COLOMBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.500.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour COLOMBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

(027937.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

COLOMBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.500.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour COLOMBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

(027935.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SARLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 45.818.

Le contrat de domiciliation prenant effet au 1^{er} juillet 2002 entre SARLO S.A. et TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié avec effet au 7 avril 2003.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027477.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

UNI COM. INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C. Luxembourg B 76.407.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(027447.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

UNI COM. INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C. Luxembourg B 76.407.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(027445.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

**SITI S.A., SOCIETE IMMOBILIERE DE TRANSACTION ET D'INVESTISSEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 80.152.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour la Société de Gestion Fiduciaire

Signature

(027512.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 88.481.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.

Signature

(027545.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

SANTA MAURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.564.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2003 qui s'est tenue à 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg que:

- le siège social de la société a été fixé au 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg avec effet immédiat
- l'assemblée a procédé à une restructuration des organes de la société et a nommé administrateurs:

Conseil d'administration

- QUETEL COMPANY LTD, avec siège social à Tortola (British Virgin Islands), P.O. Box 961, Road Town, enregistrée auprès du registre de commerce aux Iles Vierges Britanniques sous le numéro 529365
- Monsieur Pierre Schmit, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
- Madame Gabriele Schneider, directrice adjointe de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

Commissaire aux comptes

- INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, R. C. Luxembourg B 10.548

La décharge pleine et entière a été accordée aux organes sociaux sortants à savoir Monsieur René Faltz (administrateur), Monsieur Tom Felgen (administrateur), WORLD DIRECTORS LTD (administrateur), et WORLD BUSINESS ADMINISTRATION LTD (administrateur) et COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. (commissaire aux comptes)

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider / P. Schmit

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027526.3/535/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

KINNEVIK MEDIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.503.

Assemblée générale ordinaire tenue le 12 mai 2003

Ces décisions sont conformes aux propositions du Conseil d'Administration:

- Liquidation de la Société
- Réélection du Conseil d'Administration

M. Gilles Wecker, chef comptable, Luxembourg, Luxembourg.

M. Mikael Larsson, directeur de société, Stockholm, Suède.

M. Mikael Holmberg, directeur de société, Leudelange, Luxembourg.

Jusqu'à la Dissolution de la Société.

- Décharge du Commissaire aux Comptes

ERNST & YOUNG S.A., réviseurs d'entreprises, Luxembourg à compter du 12 mai 2003 pour cause de proposition de dissolution de la société.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027542.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

MAGGI CONTROLS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.124.

Les statuts coordonnés au 19 mai 2003 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange, le 2 juin 2003.

M. Lecuit.

(027569.3/243/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

**MAGGI CONTROLS GROUP S.A., Société Anonyme,
(anc. CONTROL MONEY S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.124.

L'an deux mille trois, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CONTROL MONEY S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 617 du 17 août 1999. Aucune modification statutaire ne fut faite après cette date.

L'assemblée est ouverte à 9.45 heures sous la présidence de Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Mademoiselle le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit scrutateurs Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, et Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que l'intégralité du capital social est représentée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, signée par les actionnaires présents respectivement par leurs mandataires et par les membres du bureau, laquelle liste, ensemble avec les procurations, a été signée et validée par les comparants et le notaire instrumentant et resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les actionnaires présents respectivement les mandataires des actionnaires représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable, ayant reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Le bureau constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur le point unique se trouvant à son ordre du jour qui est conçu comme suit:

- Modification de la dénomination sociale de CONTROL MONEY S.A. en MAGGI CONTROLS GROUP S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts.

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de CONTROL MONEY S.A. en celui de MAGGI CONTROLS GROUP S.A.

En conséquence, l'article premier des statuts sociaux est modifié pour avoir dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise, dénommée MAGGI CONTROLS GROUP S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close à 9.50 heures.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont émis à sa charge, à raison de la présente assemblée générale, est évalué par les parties à approximativement la somme de quatre cent cinquante euros (450,00 €).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, qualité et demeure, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Schaeffer, M. Gillardin, G. Schneider, S. Bortolus, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 20 mai 2003, vol. 402, fol. 76, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 27 mai 2003.

M. Lecuit.

(026137.3/243/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

INDY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (dissoute et liquidée).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.158.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INDY HOLDING S.A. (dissoute et liquidée)

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(027574.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

PIERRES NATURELLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 63.672.

Assemblée générale des actionnaires ayant lieu le 19 mai 2003 à 15.00 heures

L'an deux mille trois, le 19 mai 2003 à 15.00 heures, s'est réunie à Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, l'Assemblée Générale des actionnaires de la société PIERRES NATURELLES S.A., aux fins de délibérer sur l'ordre du jour ci-après:

attribution de cosignature à Monsieur Schmitz Bernhard, Administrateur-Délégué

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Willem Adriaanse, qui désigne comme scrutateur Monsieur Bernhard Schmitz et comme secrétaire Madame Ingrid Kirschner, tous ici présents et acceptants.

Le bureau ainsi constitué constate que la totalité des actions est représentée, soit par des actionnaires présents, soit par des mandataires munis de procurations signées ne varietur, ainsi que cela résulte de la liste des présences signée séance tenante et annexée à la présente. Des lors il n'y a pas lieu de prouver la convocation de la présente Assemblée Générale conformément à la loi.

L'Assemblée Générale se reconnaissant valablement constituée aborde l'ordre du jour et prend la résolution suivante:

L'attribution de cosignature à Monsieur Schmitz Bernhard avec effet immédiat.

L'Assemblée décide, par vote séparé et à l'unanimité des voix, d'attribuer à l'administrateur-délégué Monsieur Bernhard Schmitz, demeurant à L-6477 Echternach, 23, rue des Remparts, une cosignature avec effet immédiat. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Après discussion générale, et plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucun associé ne demandant plus la parole, le président clôture l'Assemblée Générale statutaire qui est levée à 16.00 heures.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Le bureau

Signature / Signature / Signature

Le Secrétaire / Le Président / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027547.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

PÃO DE AÇÚCAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 11.444.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 3 février 2003, il a été décidé:

D'accepter les démissions de CEDAR HOLDINGS INC., VIRGO HOLDINGS INC. et WUN HOLDINGS INC. de leur poste d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

De nommer en tant que nouveaux administrateurs de la société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002 et qui se tiendra en 2004, les personnes suivantes:

- Madame Kathy MacQueen, née à Helensburgh, le 5 octobre 1950, demeurant à c/o JPMorgan House, Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8TH, Channel Islands.

- Monsieur Steven Inns, né à Coventry, le 19 septembre 1962, demeurant à c/o JPMorgan House, Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8TH, Channel Islands.

- Monsieur Edward Lee, né à Hong Kong, le 30 octobre 1952, demeurant à c/o JPMorgan House, Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8TH, Channel Islands.

- Monsieur Steven Bowen, né à Chichester, le 11 février 1965, demeurant à c/o JPMorgan House, Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8TH, Channel Islands.

- Monsieur Jonathan Jennings, né à Gloucester, le 16 avril 1964, demeurant à c/o JPMorgan House, Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8TH, Channel Islands.

Le conseil de gérance est constitué comme suit:

- Madame Kathy MacQueen.

- Monsieur Steven Inns.

- Monsieur Edward Lee.

- Monsieur Steven Bowen.

- Monsieur Jonathan Jennings.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027626.3/581/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

LIBREFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 65.468.

Le bilan au 21 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 mai 2003.

Signature.

(027571.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ESPACE ET COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6762 Grevenmacher, 3, rue Mathias Schou.
R. C. Luxembourg B 88.522.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 mai 2003.

Signature.

(027572.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

TAVERNE BELAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 5, Plateau du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 90.384.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2003

L'an deux mille trois (2003) le 9 mai, à 16.00 heures, s'est tenue à son siège social une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TAVERNE BELAIR, S.à r.l., constituée le 16 décembre 2002 devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

- 1) Transfert du siège social de la société
- 2) Désignation de l'enseigne sous laquelle la société exploitera
- 3) Attribution officielle de la fonction de gérant technique avec le droit de co-signature obligatoire à Monsieur Merola Antonio pour l'exploitation de l'établissement CAFE DEL MARE.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur Merola Antonio, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Rezajew Michael, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Monsieur Claude Karp, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que les associés présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre des parts sociales possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les associés présents ou représentés, et à laquelle les membres du bureau et les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Monsieur le président constate que l'intégralité du capital social étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés tous présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Luxembourg (L-2121) 215, Val des Bons Malades vers Luxembourg (L-1475) 5, Plateau du St. Esprit.

La première résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'exploiter sous l'enseigne commerciale de CAFE DEL MARE à l'adresse du nouveau siège de la société.

La deuxième résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Troisième résolution

L'organe directeur compétent a décidé à l'unanimité de donner la fonction de gérant technique avec droit de signature obligatoire et illimitée à Monsieur Merola Antonio, domicilié à L-2121 Luxembourg, 215, Val des Bons Malades, pour l'exploitation de l'établissement sous la dénomination de CAFE DEL MARE à l'adresse du nouveau siège social.

La décision de l'organe directeur, et la deuxième résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Signature
Les associés

Liste des présences
Assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2003

	Parts	sociales
Monsieur Michael Rezajew	100%	100 actions

Administrateur-délégué de la société GREEN INC. S.A.

Signature
Les associés énumérés ci-dessus

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00649. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027599.3/000/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ST REGIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.534.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le six mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée ST REGIS INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B et le numéro 61.354,

constituée par acte reçu par le notaire Paul Bettingen en date du 6 octobre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 2834, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du même notaire en date du 8 mai 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 56608.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 avril 2003.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Madame Maryse Santini, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Lazzati, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Mathia Danese, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation;
3. Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
4. Clôture finale de la liquidation;
5. Manière dont l'actif sera affecté;
6. Désignation de l'endroit où les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la chapelle, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n° 30.467, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction qu'au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

L'assemblée décide également de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Troisième résolution

L'assemblée donne pouvoir a MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société ST REGIS INTERNATIONAL S.A., qui cesse d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 700,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Santini, L. Lazzati, M. Danese, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, vol. 17CS, fol. 70, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

J. Delvaux.

(027776.3/208/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

OMEGA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 48.101.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(027858.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

OMEGA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 48.101.

Faisant suite à l'assemblée générale du 15 mai 2003 sont nommés administrateurs:

- Jean-François Schock.

- Michael Keppler.

- Marc P. Brown.

- Rüdiger Zeppenfeld.

- Eric P. Michel.

Est nommé réviseur d'entreprise:

- PricewaterhouseCoopers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027863.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

COMPAGNIE DE SECURITE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 53.470.

L'an deux mille trois, le cinq mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise dénommée COMPAGNIE DE SECURITE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 53.470,

constituée par acte de Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 1995, publié au Mémorial C de 1996, page 6275.

Le capital social de la société a été converti en Euro suite à une décision de l'assemblée des actionnaires du 28 juin 2002, publiée au Mémorial C de 2002, page 67408, et il s'élève actuellement à EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions, d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Gallinelli, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Candice De Boni, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives du capital social de EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros) est dûment représentée à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social souscrit d'un montant de EUR 2.199.600,- (deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros) à EUR 2.459.600,- (deux millions quatre cent cinquante-neuf mille six cents euros), par l'émission de 423.000 (quatre cent vingt-trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) par action, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces.

2. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par un versement en numéraire de la part d'un actionnaire.

3. Suppression du droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

4. Suppression du capital autorisé et instauration d'un nouveau capital autorisé de EUR 520.000.000,- (cinq cent vingt millions d'euros), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt Eurocents) chacune, avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 29 avril 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

5. Autorisation au conseil d'administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

6. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 2.459.600,- (deux millions quatre cent cinquante-neuf mille six cents euros), représenté par 473.000 (quatre cent soixante-treize mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) par action toutes entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 520.000.000,- (cinq cent vingt millions d'euros), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 29 avril 2008, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas ou l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

7. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 2.199.600,- (deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros) à EUR 2.459.600,- (deux millions quatre cent cinquante-neuf mille six cents euros),

par l'émission de 423.000 (quatre cent vingt-trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) par action, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces.

Souscription

Alors est intervenue, la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, représentée par Messieurs Luca Checchinato et Luca Gallinelli, préqualifiés, agissant comme actionnaire majoritaire,

laquelle déclare souscrire à la totalité des 423.000 (quatre cent vingt-trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) par action,

qu'elle libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 2.199.600,- (deux millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent euros).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des 423.000 (quatre cent vingt-trois mille) actions nouvelles par le susdit souscripteur.

Suppression du droit de souscription

L'assemblée décide de supprimer le droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire de la société, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales,

lequel rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le capital autorisé existant et instauration d'un nouveau capital autorisé de EUR 520.000.000,- (cinq cent vingt millions d'euros), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) chacune,

avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 29 avril 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas ou l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Troisième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide, suite aux résolutions qui précèdent, de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 2.459.600,- (deux millions quatre cent cinquante-neuf mille six cents euros), représenté par 473.000 (quatre cent soixante-treize mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) par action toutes entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 520.000.000,- (cinq cent vingt millions d'euros), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 5,20 (cinq euros vingt eurocents) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 29 avril 2008, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Déclaration - Evaluation des Frais

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite au présent acte, est estimé à EUR 24.700,-.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, pré-noms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. Checchinato, L. Gallinelli, C. De Boni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, vol. 17CS, fol. 70, case 4. – Reçu 21.996 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

J. Delvaux.

(027772.3/208/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SANTORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 79.519.

Ses obligations personnelles ne lui permettant plus d'assurer sa fonction d'administrateur au sein de la société SANTORI S.A., M. Stéphane Komodzinski se voit dans l'obligation de remettre son mandat d'administrateur à dater de ce jour.

Esch-sur-Alzette, le 9 janvier 2001.

S. Komodzinski.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028022.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SANTORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 79.519.

Ses obligations personnelles ne lui permettant plus d'assurer sa fonction d'administrateur au sein de la société SANTORI S.A., M. Mahdoud Derguani se voit dans l'obligation de remettre son mandat d'administrateur à dater de ce jour.

Esch-sur-Alzette, le 9 janvier 2001.

M. Derguani.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028023.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

WINLUX S.A., WINTERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 18, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.140.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration prise immédiatement après la fin de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 23 mai 2003, que:

- Monsieur Daniel Winters, né le 13 juillet 1955 à Huy en Belgique, résidant à B-4457 Tinlot, rue Arbre de la Liberté 80, est confirmé administrateur de la société, son pouvoir de délégation de la gestion journalière des affaires lui ayant été retiré.

- Pour tous actes, conventions ou contrats, la société ne pourra être valablement engagée que par la co-signature obligatoire de Monsieur Daniel Winters.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 30 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027623.3/1026/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

ARTIC TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 90.627.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration prise le 20 mai 2003, que:

- Monsieur Yannick Lamidiaux, résidant à 16, rue G. Laguilliez à F-02100 Rouvroy, est confirmé administrateur-délégué de la société.

- Pour tous actes, conventions ou contrats, la société ne pourra être valablement engagée que par la co-signature obligatoire de Monsieur Yannick Lamidiaux.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 21 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027624.3/1026/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

GAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 83.896.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 avril 2003, il a été décidé de remplacer Monsieur Christian Billon par Monsieur Xavier Pauwels, né le 21 décembre 1971 à Bruxelles, demeurant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg comme nouvel administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05048. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027628.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

MEDISAN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxemburg B 83.084.

AUSZUG

Während seiner Sitzung vom 7. Mai 2003, hat der Verwaltungsrat einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Gemäss Artikel 2 des Gesellschaftsvertrages wird der Gesellschaftssitz von L-2550 Luxembourg, 6, Avenue du X Septembre nach L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte mit sofortiger Wirkung verlegt.

Luxemburg, den 7. Mai 2003.

Unterschrift

Der Bevollmächtigte

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027645.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

FINALSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 15.466.

EXTRAIT

En date du 4 juin 2003, l'étude FRITSCH & GROZINGER, avocats à la Cour, sise à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat le siège social de la société FINALSA HOLDING S.A., R. C. Luxembourg B 15.466, avec siège social au 105, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 4 juin 2003.

M. Fritsch.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027655.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

BELAYSIA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 63.815.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2003

Les associés décident de transférer le siège social au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg avec effet le 28 mai 2003.

Aux fins de publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027673.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

EURO-AGRI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.122.

Résiliation au Contrat de Domiciliation

En date du 19 mai 2003, le contrat de domiciliation établi au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, conclu entre la société EURO-AGRI S.A., le domicilié, et la société FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l., le domiciliaire, a été résilié.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027678.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

SMF, SPORT MARKETING & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 76.978.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(027730.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SMF, SPORT MARKETING & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 76.978.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(027731.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

NEW CENTURY TRADING IMPORT & EXPORT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.200.

En date du 12 mai 2003, la société FIDUCIAIRE C.G.S. (COMPTABILITE GESTION ET SERVICES), S.à r.l., dénonce le siège social de la société NEW CENTURY TRADING IMPORT & EXPORT S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 83.200.

L'administrateur-délégué responsable en fonction est:

Monsieur Joseph Jorssen demeurant L-8832 Rombach-Martelange, rue de Bigonville, 18.

Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2003.

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027684.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

K.A.I.C., KUWAITI ALGERIAN INVESTMENT COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signature.

(027814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

K.A.I.C., KUWAITI ALGERIAN INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.292.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est
tenue le 5 mai 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

Mode de convocation: Tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a été fait abstraction des convocations d'usage.

Présences: voir liste en annexe.

Ordre du jour:

- Rapport du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits et affectation des résultats.
- Nomination d'un nouvel administrateur.
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Divers.

Exposés

- Rapport du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire.

Résolutions

1. L'Assemblée, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et le compte de pertes et profits tels qu'ils lui sont présentés et décide l'affectation des résultats conformément aux propositions du Conseil d'Administration.

2. L'Assemblée donne quitus aux Administrateurs et au Commissaire pour leur mandat pour l'exercice écoulé.

3. L'Assemblée accepte la démission du poste d'Administrateur de Monsieur Dib Sid Ahmed et accepte la nomination de Monsieur Brahimi Abdelhamid jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Bureau

Signature / Signature / Signature

2^{ème} Scrutateur / Président / 1^{er} Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027810.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

HOME CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.363.

En date du 12 mai 2003, la société FIDUCIAIRE C.G.S. (COMPTABILITE GESTION ET SERVICES), S.à r.l., dénonce le siège social de la société HOME CAR SERVICES S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 69.363.

L'administrateur-délégué responsable en fonction est:

Monsieur Eddi Jacquet-Certides demeurant F-91310 Linas, rue de la Division Leclerc, 77.

Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2003.

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027686.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

INTERPHAROS S.A., PRINCIPAL HEADQUARTERS FOR ACTIVITIES OF RESEARCH ON SECURITIES S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 46.227.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 2003, numéro 253/2003, enregistré à Luxembourg le 9 mai 2003, vol. 138S, fol. 89, case 10, que la liquidation de la société est clôturée, que la société a cessé d'exister et que les valeurs et archives sociaux de la société dissoute et liquidée seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

J.P. Hencks.

(027709.3/216/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

APROVIA GROUP HOLDING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 87.080.

In the year two thousand and three, on the twenty-eighth of April.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. THE THIRD CINVEN FUND (N°1) LIMITED PARTNERSHIP,
2. THE THIRD CINVEN FUND (N°2) LIMITED PARTNERSHIP,
3. THE THIRD CINVEN FUND (N°3) LIMITED PARTNERSHIP,
4. THE THIRD CINVEN FUND (N°4) LIMITED PARTNERSHIP,
5. THE THIRD CINVEN FUND (N°5) LIMITED PARTNERSHIP,

incorporated under the law of England, having their registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), acting by their General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°1) LIMITED PARTNERSHIP, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) acting by its General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°1) LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

6. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N°1) LIMITED PARTNERSHIP,
7. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N°2) LIMITED PARTNERSHIP,
8. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N°3) LIMITED PARTNERSHIP,

incorporated under the law of England, having their registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), acting by their General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°2) LIMITED PARTNERSHIP, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) acting by its General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°2) LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

9. THE THIRD CINVEN FUND US (N°1) LIMITED PARTNERSHIP,
10. THE THIRD CINVEN FUND US (N°2) LIMITED PARTNERSHIP,
11. THE THIRD CINVEN FUND US (N°3) LIMITED PARTNERSHIP,
12. THE THIRD CINVEN FUND US (N°4) LIMITED PARTNERSHIP,
13. THE THIRD CINVEN FUND US (N°5) LIMITED PARTNERSHIP,

incorporated under the law of England, having their registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), acting by their General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°3) LIMITED PARTNER-SHIP, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) acting by its General Partner CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°3) LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

14. CINVEN NOMINEES LIMITED, incorporated under the law of England, having its registered seat at Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

15. Mr Hugh MacGillivray Langmuir, residing at 25, avenue de Lorraine, F-78110 Le Vésinet, France;

16. Mr Hans Peter Gangsted, residing at Jaminstrasse, 10, D-61476 Kronberg, Germany;

17. Mr Marcus James Wood, residing at 52, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, France;

18. Mr Christian Oliver Dosch, residing at Myliusstrasse 31, D-60323 Frankfurt am Main, Germany;

19. Mr Oliver Frey, residing at Junkernfeldstrasse 3, D-61381 Friedrichsdorf-Dillingen, Germany;

20. Mr Nicolas Fernand Paulmier, residing at 12, rue Piccini, F-75116 Paris, France;

21. Mr Vincent Francois Alexis Aslangul, residing at 1, avenue Emile Deschanel, F-75007 Paris, France;

22. Mrs. Sonja Mikic, residing at Sebastian-Rinz Strasse 13, D-60323 Frankfurt am Main, Germany;

23. CARLYLE EUROPE PARTNERS LP, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, acting by its General Partner CEP GENERAL PARTNER LP, having its registered seat at PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, acting by its General Partner CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

24. CARLYLE EUROPE CO-INVESTMENT LP, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, acting by its General Partner CEP GENERAL PARTNER LP, having its registered seat at PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, acting by its General Partner CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

25. C/D EUROPE PARTNERS LP, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, acting by its General Partner CEP GENERAL PARTNER LP, having its registered seat at PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, acting by its General Partner CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

26. C/M EUROPE PARTNERS LP, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, acting by its General Partner CEP GENERAL PARTNER LP, having its registered seat at PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, acting by its General Partner CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, having its registered seat at Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

27. CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG SCA, a Luxembourg «société en commandite par actions», having its registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, acting by its General Partner CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., a Luxembourg «Société à responsabilité limitée», having its registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

28. CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II SCA, a Luxembourg «société en commandite par actions», having its registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, acting by its General Partner CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., a Luxembourg «Société à responsabilité limitée», having its registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

29. FCPR APAX FRANCE VI, a French «Fonds Commun de Placement à Risques», having its registered seat at 45, avenue Kléber, F-75784 Paris, France, represented by its Manager APAX PARTNERS SA;

30. ALTAMIR & CIE SCA, a French «société en commandite par actions», having its registered seat at 45, avenue Kléber, F-75784 Paris, France, represented by its Manager APAX PARTNERS & CIE GERANCE SA;

31. APAX PARALLEL INVESTMENT II LP, a Delaware company, having its registered seat at c/o 2711 Centerville Road- Suite 400, USA;

all here represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), by virtue of 31 proxies established on April 24, 2003.

The said proxies, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the limited liability company established in Luxembourg under the name of APROVIA GROUP HOLDING, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of April 11, 2002, published in the Mémorial, Recueil C n° 1053, dated July 10, 2002, amended pursuant to a deed of the undersigned notary of June 28, 2002, published in the Mémorial, Recueil C 2002, page 63.306.

II. The shareholders resolve to transfer the address of the Company from Luxembourg to Munsbach, with effect as of May 1st, 2003.

III. The shareholders resolve to amend therefore article 5 of the Company's bylaws to give it henceforth the following content:

«**Art.5.** The registered office of the Company is established in Munsbach. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad»

IV. The shareholders resolve to fix the address of the Company at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, with effect as of May 1st, 2003.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. THE THIRD CINVEN FUND (N°1) LIMITED PARTNERSHIP,
2. THE THIRD CINVEN FUND (N°2) LIMITED PARTNERSHIP,
3. THE THIRD CINVEN FUND (N°3) LIMITED PARTNERSHIP,
4. THE THIRD CINVEN FUND (N°4) LIMITED PARTNERSHIP,
5. THE THIRD CINVEN FUND (N°5) LIMITED PARTNERSHIP,

constituées en vertu de la loi anglaise, ayant leur siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par leur «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°1) LIMITED PARTNERSHIP, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) agissant par son «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°1) LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

6. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N°1) LIMITED PARTNERSHIP,
7. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N°2) LIMITED PARTNERSHIP,
8. THE THIRD CINVEN FUND DUTCH (N°3) LIMITED PARTNERSHIP,

constituées en vertu de la loi anglaise, ayant leur siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par leur «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°2) LIMITED PARTNERSHIP, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par son «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°2) LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

9. THE THIRD CINVEN FUND US (N°1) LIMITED PARTNERSHIP,
10. THE THIRD CINVEN FUND US (N°2) LIMITED PARTNERSHIP,
11. THE THIRD CINVEN FUND US (N°3) LIMITED PARTNERSHIP,
12. THE THIRD CINVEN FUND US (N°4) LIMITED PARTNERSHIP,
13. THE THIRD CINVEN FUND US (N°5) LIMITED PARTNERSHIP,

constituées en vertu de la loi anglaise, ayant leur siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant par leur «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°3) LIMITED PARTNERSHIP, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK) agissant par son «General Partner» CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N°3) LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (UK),

14. CINVEN NOMINEES LIMITED, constitué en vertu de la loi anglaise, ayant son siège social au Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

15. M. Hugh MacGillivray Langmuir, résidant à 25, avenue de Lorraine, F-78110 Le Vésinet, France;
16. M. Hans Peter Gangsted, résidant à Jaminstrasse, 10, D-61476 Kronberg, Allemagne;
17. M. Marcus James Wood, résidant à 52, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, France;
18. M. Christian Oliver Dosch, résidant à Myliusstrasse 31, D-60323 Frankfurt am Main, Allemagne;
19. M. Oliver Frey, résidant à Junkernfeldstrasse 3, D-61381 Friedrichsdorf-Dillingen, Allemagne;
20. M. Nicolas Fernand Paulmier, résidant à 12, rue Piccini, F-75116 Paris, France;
21. M. Vincent Francois Alexis Aslangul, résidant à 1, avenue Emile Deschanel, F-75007 Paris, France;
22. Mme Sonja Mikic, résidant à Sebastian-Rinz Strasse 13, D-60323 Frankfurt am Main, Allemagne;

23. CARLYLE EUROPE PARTNERS LP, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, agissant par son «General Partner» CEP GENERAL PARTNER LP, ayant son siège social au PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, agissant par son «General Partner» CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

24. CARLYLE EUROPE CO-INVESTMENT LP, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, agissant par son «General Partner» CEP GENERAL PARTNER LP, ayant son siège social au PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, agissant par son «General Partner» CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

25. C/D EUROPE PARTNERS LP, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, agissant par son «General Partner» CEP GENERAL PARTNER LP, ayant son siège social au PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, agissant par son «General Partner» CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey

26. C/M EUROPE PARTNERS LP, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey, agissant par son «General Partner» CEP GENERAL PARTNER LP, ayant son siège social au PO Box 265, GT Walker House, Grand Cayman Island, agissant par son «General Partner» CEP INVESTMENT ADMINISTRATION LTD, ayant son siège social au Fort Complex, PO Box 543, Les Tracheries, St Sampson GY1 6HJ Guernsey;

27. CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG SCA, une société en commandite par actions luxembourgeoise, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, agissant par son «General Partner» CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à .r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

28. CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II SCA, une société en commandite par actions luxembourgeoise, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, agissant par son «General Partner» CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

29. FCPR APAX FRANCE VI, un Fonds Commun de Placement à Risques français, ayant son siège social au 45, avenue Kléber, F-75784 Paris, France, représenté par son «Manager» APAX PARTNERS S.A.;

30. ALTAMIR & CIE SCA, une société en commandite par actions française, ayant son siège social au 45, avenue Kléber, F-75784 Paris, France, représentée par son «Manager» APAX PARTNERS & CIE GERANCE S.A.;

31. APAX PARALLEL INVESTMENT II LP, une société du Delaware, ayant son siège social au c/o 2711 Centerville Road- Suite 400, USA

tous ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de trente et une procurations données le 24 avril 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps avec elles.

Lesquelles comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de APROVIA GROUP HOLDING, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1053 du 10 juillet 2002, modifiée par acte du notaire soussigné du 28 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil C 2002 page 63.306.

II. Les associés décident de transférer le siège social de la Société de Luxembourg à Munsbach, avec effet au 1^{er} mai 2003.

III. Les associés décident de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Munsbach. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

IV. Les associés décident de fixer l'adresse de la Société au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, avec effet au 1^{er} mai 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, vol. 17CS, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

J. Elvinger.

(027962.3/211/218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

APROVIA GROUP HOLDING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 87.080.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027964.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**InSite Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. REDBUS INTERHOUSE (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Registered office: L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 81.914.

In the year two thousand and three, on the fourteenth of May.
Before Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jens-Peter Andersen, managing director, residing at 20, rue du Baerendall, L-8212 Mamer, acting in his capacity as managing director of InSite S.A., with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, who declared and requested the notary to state:

1) That InSite S.A., prenamed, is the sole participant of REDBUS INTERHOUSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, R. C. Luxembourg B 81.914, incorporated by deed of the undersigned notary on April 30, 2001, published in the Mémorial C, Number 1.071 of November 27, 2001.

2) After this had been set forth, the above named participant, representing the whole corporate capital, has decided to take the following resolutions:

First resolution

The sole participant decides to change the name of the company in InSite Luxembourg, S.à r.l., and consequently to amend Article 2 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 2.** The company is incorporated under the name of InSite Luxembourg, S.à r.l.»

Second resolution

The sole participant decides to transfer the registered office of the company from L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich to L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter and consequently to amend the first sentence of Article 4 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 4. 1st sentence.** The company has its registered office in Contern, Grand Duchy of Luxembourg.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jens-Peter Andersen, administrateur-délégué, demeurant à 20, rue du Baerendall, L-8212 Mamer, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de InSite S.A., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. Lequel comparant a déclaré et requis le notaire d'acter:

1) Que InSite S.A., préqualifiée, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée unipersonnelle REDBUS INTERHOUSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 81.914, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 avril 2001, publié au Mémorial C, numéro 1.071 du 27 novembre 2001.

2) Ces faits exposés, l'associé prénommé, représentant l'intégralité du capital social a décidé de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la société en InSite Luxembourg, S.à r.l., et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de InSite Luxembourg, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich à L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4. 1^{ère} phrase.** Le siège social est établi à Contern, Grand-Duché de Luxembourg.»

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-P. Andersen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 138S, fol. 98, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

P. Frieders.

(027805.3/212/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**InSite Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
(anc. REDBUS INTERHOUSE (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Siège social: L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 81.914.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

P. Frieders.

(027809.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1459 Luxembourg, 8, ancienne Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 71.961.

Les associés ont pris la résolution suivante le 30 avril 2003:

L'adresse du siège social de la société est transférée au 8, ancienne Côte d'Eich à L-1459 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027875.3/603/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

LARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 81.949.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LARIA S.A.

Signature

Un mandataire

(027969.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

LARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 81.949.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

LARIA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027981.3/1022/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

WARBURG DILLON READ FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.681.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 19 mars 2003

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- M. Michael Duns, Président
- M. Michel Lee, Administrateur

Est élu au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- M. Gilbert Schintgen, Administrateur

Mandat plus renouvelé:

- M. John Kremer, Président

Est réélu Réviseur d'Entreprise pour le terme d'un an:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour WARBURG DILLON READ FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

USB FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

I. Asseray / D. Deprez

Director / Associate Director

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026812.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

UBS FUND HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.206.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 26 mars 2003

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- M. Heinz Hämmerli, Président
- M. Mario Cueni, Administrateur
- M. Manuel Hauser, Administrateur
- M. Didier Jeanrenaud, Administrateur

Est réélu réviseur d'entreprise pour le terme d'un an:

- ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg

Luxembourg, le 15 mai 2003.

UBS FUND HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

G. Schintgen / M. Hauser

Membre de la Direction / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026849.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

APROVIA MANAGEMENT GFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.017.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinnars Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

The Third Cinven Fund (N° 1) Limited Partnership,

The Third Cinven Fund (N° 4) Limited Partnership,

constitués en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinnars Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (RU);

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 3) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, agissant comme general partner de CINVEN CA-

PITAL MANAGEMENT (TF N° 3) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinnars Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

The Third Cinven Fund US (N° 2) Limited Partnership,

constitué en vertu des lois anglaises, ayant son siège social à Pinnars Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (RU);

- CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., ayant son siège social 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Dominique Claudius-Petit, demeurant 11, avenue de la Fontaine, 92410 Ville-d'Avray, France,

tous représentés par Monsieur Alexandre Gobert, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé. Les procurations signées ne varientur par le comparant et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée APROVIA MANAGEMENT GFA, S.à r.l., ayant son siège social à Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.017, constituée sous la dénomination de APROVIA MANAGEMENT, S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 septembre 2002, numéro 1320. Les statuts ont été modifiés par actes du notaire soussigné en date du 28 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 décembre 2002, numéro 1802, et en date du 25 avril 2003, en cours de publication au mémorial C.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) jusqu'à cent soixante-sept mille deux cents euros (EUR 167.200,-) par l'émission de six mille cent quatre-vingt-huit (6.188) parts sociales de catégorie A;

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme cent soixante-sept mille deux cents euros (EUR 167.200,-) représenté par six mille six cent quatre-vingt-trois (6.683) parts sociales de catégorie A, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et cinq (5) parts sociales de catégorie B d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»;

3. Modification de l'article 12 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. L'associé unique ou les associés fixent la durée de son (leur) mandat. Il(s) est (sont) librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.»;

4. Acceptation des démissions de M. Hugh Langmuir, M. Nicolas Paulmier et SHAPBURG LIMITED comme gérants de la Société;

5. Nomination de APROVIA HOLDING, S.à r.l., comme nouveau gérant de la Société.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) jusqu'à cent soixante sept mille deux cents euros (EUR 167.200,-) par l'émission de six mille cent quatre-vingt-huit (6.188) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

Les parts sociales nouvelles de catégorie A sont souscrites comme suit:

- Dominique Claudius-Petit, demeurant 11, avenue de la Fontaine, 92410 Ville-d'Avray, France:	1.582 parts sociales
- Sylvain Post, demeurant 1, chemin des Coutures, 51370 Les Mesneux, France:	600 parts sociales
- Ulric Delcourt, demeurant 3, rue de Kronstadt, 92380 Garches, France:	440 parts sociales
- Michel Collonge, demeurant 10, rue Guy de la Brosse, 75005 Paris, France:	1.000 parts sociales
- Bernard Le Blond, demeurant 6, chemin de la Côte d'Argent, 92410 Ville-d'Avray, France:	1.000 parts sociales
- Sylvie Eyben, demeurant 13, rue Alexandre Charpentier, 75017 Paris, France:	200 parts sociales
- Dominique Lérique, demeurant 1, allée des Hêtres, 92410 Ville-d'Avray, France:	1.000 parts sociales
- Catherine Devos, demeurant La Prairie, 1, allée du Grand Tulipier, 92410 Ville-d'Avray, France:	366 parts sociales

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite sont intervenus les souscripteurs prédésignés, représentés par Monsieur Alexandre Gobert, prénommé, en vertu des procurations sous seing privé, qui resteront annexées au présent acte;

lesquels ont déclaré souscrire aux six mille cent quatre-vingt-huit (6.188) parts sociales nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de cent cinquante-quatre mille sept cents euros (EUR 154.700,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cent soixante-sept mille deux cents euros (EUR 167.200,-) représenté par six mille six cent quatre-vingt-trois (6.683) parts sociales de catégorie A, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et cinq (5) parts sociales de catégorie B d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. L'associé unique ou les associés fixent la durée de son (leur) mandat. Il(s) est (sont) librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés statuant à la majorité des trois quarts des associés, en outre, cette majorité doit être atteinte séparément au sein de chaque catégorie de parts sociales dont le vote à cette fin est compté séparément. La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte les démissions de M. Hugh Langmuir, M. Nicolas Paulmier et SHAPBURG LIMITED comme gérants de la Société et déclare n'avoir aucune réclamation contre M. Langmuir, M. Paulmier ou SHAPBURG LIMITED et, dans l'hypothèse où une telle réclamation existerait ou existe, abandonne irrévocablement et sans condition cette réclamation et donne décharge pleine et entière à M. Hugh Langmuir, M. Nicolas Paulmier et SHAPBURG LIMITED.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer APROVIA HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme nouveau gérant de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cent euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Gobert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, vol. 17CS, fol. 53, case 6. – Reçu 1.547 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

J. Elvinger.

(028002.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

APROVIA MANAGEMENT GFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 88.017.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(028008.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

ALFRED BERG NORDEN, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.149.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle du 22 avril 2003

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- M. Otto Rydbeck, Président,
- M. Arne Lindman, Membre,
- Mme Lena Andersson, Membre.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour un terme d'un an:

- ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour ALFRED BERG NORDEN

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

I. Asseray / D. Deprez

Director / Associate Director

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026855.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

EXIGENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1726 Luxembourg, 34, rue Pierre Hentges.
R. C. Luxembourg B 87.993.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 8 mai 2003

1. Les administrateurs décident à l'unanimité de nommer Monsieur Robert Risch, demeurant à Altwies, au poste de directeur.

Monsieur Robert Risch pourra valablement représenter la société à l'égard des tiers, y compris auprès des administrations luxembourgeoises.

2. Le conseil décide de transférer le siège social de la société au 34, rue Pierre Hentges à L-1726 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour extrait conforme

K. Mida / F. Melchior / P. Giangregorio

Administrateur-Délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026861.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

SOFILEC, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 7.399.

Constituée par acte du 15 octobre 1936, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial du 30 octobre 1936, n° 87.

Prorogée par acte du 6 octobre 1966, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial du 3 novembre 1966, n° 144.

Les statuts ont été modifiés par actes des 10 mai 1957, 23 décembre 1961, 3 décembre 1974, 13 décembre 1983, 3 avril 1984, 7 mai 1986, 11 décembre 1992, et 29 juin 1998, publiés au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial des 11 juin 1957 (n° 46), 24 janvier 1962 (n° 6), 5 février 1975 (n° 21), 20 janvier 1984 (n° 16), 30 avril 1984 (n° 117) du 6 août 1986 (n° 222), 1^{er} avril 1993 (n° 141) et 15 octobre 1998 (n° C 745).

En date du 24 février 2003, la société SOFILEC a opté pour le régime particulier des sociétés dépendantes. Les actionnaires de la société ont marqué leur accord pour que la société bénéficie de ce régime et ont confirmé qu'ils se portaient garants des engagements de ladite société, conformément à l'article 256 bis de la loi du 4 mai 1984 sur les comptes annuels des entreprises luxembourgeoises.

C. Göckel / J.-P. Ruquois

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027843.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

MILLENIU CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 72.321.

En date du 23 mai 2003, s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des obligataires des emprunts suivants émis par la société:

Emprunts privés nominatifs:

20 juillet 2000-03 - 5%	15 Janvier 2001-4 - 5%	30 Avril 2001-04 - 5%
30 Avril 2001-06 - 5%	15 Avril 2001-04 - 5%	10 Octobre 2001-04 - 5%
10 Octobre 2001-04 - 4%	15 Février 2002-06 - 5,25%	15 Avril 2002-05 - 4%
15 Novembre 2002-05 - 4%	15 Février 2003-06 - 4%	

Emprunt privé au porteur:

5 Juillet 2002-05 - 5%

Il résulte des résolutions prises lors de ladite Assemblée que les obligataires ont décidé d'accepter d'échanger toutes les obligations de toutes les émissions obligataires en cours et intérêts courus jusqu'à la date du 23 mai 2003 contre des obligations d'un nouvel emprunt 7% Mai 2003-2008 à émettre par la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027001.2/717/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2003.

D.C. CARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4601 Differdange, 91-93, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 88.851.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(027536.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

JOURDAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 73.708.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société SYDOW PROJECTS LIMITED, ayant son siège social à Belize, Belize City, 35A Regent Street,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme JOURDAN INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 73.708, a été constituée suivant acte reçu le 22 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 239 du 30 mars 2000.

II.- Que le capital social de la société anonyme JOURDAN INVESTMENT S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 1.000 (mille) actions de EUR 31,- (trente et un euros) chacune.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société JOURDAN INVESTMENT S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats au porteur ainsi que du registre des actionnaires nominatifs de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, vol. 139S, fol. 3, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

J. Elvinger.

(027986.3/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

T.L.S., S.à r.l., TAXIS LIMOUSINES SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1234 Luxembourg, 10, rue M.S. Beving.

R. C. Luxembourg B 85.653.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 8 janvier 2003 que:

- le siège social de la société a été transféré du 39, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg vers le 10, rue M.S. Beving L-1234 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01540. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027803.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SUDGAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 137, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 5.248.

Constituée par-devant M^e François Joseph Altwies, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mars 1923, acte publié au Mémorial C n° 15 du 25 mars 1923, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 mars 1926, acte publié au Mémorial C n° 19 du 17 avril 1926, modifiée par-devant M^e Paul Kuborn, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 1940, acte publié au Mémorial C n° 26 du 6 avril 1940, modifiée par-devant M^e Jules Hamelius, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 1946, acte publié au Mémorial C n° 24 du 7 mai 1946, modifiée par-devant le même notaire, en date du 31 mars 1948, acte publié au Mémorial C n° 37 du 1^{er} juin 1946, modifiée par-devant M^e Robert Elter, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 décembre 1952, acte publié au Mémorial C n° 4 du 17 janvier 1953, modifiée par-devant le même notaire, en date du 30 décembre 1953, acte publié au Mémorial C n° 5 du 22 janvier 1954, modifiée par-devant le même notaire, en date du 20 avril 1973, acte publié au Mémorial C n° 112 du 2 juillet 1973, modifiée par-devant le même notaire, en date du 16 mars 1975, acte publié au Mémorial C n° 153 du 19 août 1975, modifiée par-devant M^e Georges Bourg, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 343 du 31 décembre 1982, modifiée par-devant M^e Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 194 du 13 juin 1990, modifiée par-devant le même notaire, en date du 18 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 120 du 2 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire, en date du 26 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 120 du 2 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire, en date du 10 mai 1993, acte publié au Mémorial C n° 362 du 10 août 1993, modifiée par-devant le même notaire, en date du 28 novembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 74 du 17 février 1997, modifiée par-devant le même notaire, en date du 3 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 119 du 12 mars 1997, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 992 du 23 décembre 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 4 mai 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 25 du 10 janvier 2003.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour SUDGAZ S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(028055.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

SUDGAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 137, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 5.248.

Constituée par-devant M^e François Joseph Altwies, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mars 1923, acte publié au Mémorial C n° 15 du 25 mars 1923, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 mars 1926, acte publié au Mémorial C n° 19 du 17 avril 1926, modifiée par-devant M^e Paul Kuborn, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 1940, acte publié au Mémorial C n° 26 du 6 avril 1940, modifiée par-devant M^e Jules Hamelius, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 1946, acte publié au Mémorial C n° 24 du 7 mai 1946, modifiée par-devant le même notaire, en date du 31 mars 1948, acte publié au Mémorial C n° 37 du 1^{er} juin 1946, modifiée par-devant M^e Robert Elter, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 décembre 1952, acte publié au Mémorial C n° 4 du 17 janvier 1953, modifiée par-devant le même notaire, en date du 30 décembre 1953, acte publié au Mémorial C n° 5 du 22 janvier 1954, modifiée par-devant le même notaire, en date du 20 avril 1973, acte publié au Mémorial C n° 112 du 2 juillet 1973, modifiée par-devant le même notaire, en date du 16 mars 1975, acte publié au Mémorial C n° 153 du 19 août 1975, modifiée par-devant M^e Georges Bourg, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 343 du 31 décembre 1982, modifiée par-devant M^e Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 194 du 13 juin 1990, modifiée par-devant le même notaire, en date du 18 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 120 du 2 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire, en date du 26 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 120 du 2 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire, en date du 10 mai 1993, acte publié au Mémorial C n° 362 du 10 août 1993, modifiée par-devant le même notaire, en date du 28 novembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 74 du 17 février 1997, modifiée par-devant le même notaire, en date du 3 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 119 du 12 mars 1997, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 992 du 23 décembre 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 4 mai 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 25 du 10 janvier 2003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour SUDGAZ S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(028056.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

STONEFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.012.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Madame Liette Gales, employée privée, demeurant à Luxembourg.

2.- Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

a.- Que la société anonyme STONEFIELD S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, (R.C. Luxembourg section B numéro 46.012), a été constituée sous la dénomination sociale de WHITEFIELD S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 83 du 7 mars 1994, et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 mars 1994, publié au Mémorial C numéro 263 du 5 juillet 1994, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en STONEFIELD S.A.

b.- Que le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

c.- Que les comparants, sub 1) et 2) sont les seuls et uniques actionnaires de ladite société.

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'actionnaires uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la société, prononcent la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que les actionnaires désignent comme liquidateur de la société Monsieur Robert Becker, préqualifié et ici présent, mission qu'il accepte.

f.- Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute, moyennant reprise par les actionnaires de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des actionnaires.

g.- Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Claude Cahen, conseil fiscal, demeurant à L-2510 Luxembourg, 17, rue des Tilleuls, désigné «commissaire à la liquidation» par les actionnaires uniques de la société.

i.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

j.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

k.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

l.- Que partant, la liquidation de la société est achevée.

m.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Gales, R. Becker, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 mai 2003, vol. 522, fol. 42, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 mai 2003.

J. Seckler.

(024551.3/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 65.896.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06601, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

A. Eren / J.-P. Loos

(027994.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.
